

No<sup>o</sup> 3  
 Leurette  
 Henri J. H.

L'an mil huit cent quarante trois le vingt unième jour  
 Du mois de Janvier à Onze heures du matin, en la mairie  
 et par devant nous Louis Bellart, Maire officier de l'état  
 civil de la commune de Buziere Canton et arrondissement  
 de Saint-Omer, Département du Pas de Calais, ont comparu  
 Jean Pierre Joseph Leurette, âgé de quarante ans, veuf  
 et Louis Clapoleon Leurette, âgé de trente sept ans, en l'état  
 de mariés, tous deux domiciliés en cette commune. Lesquels nous ont  
 déclaré que Henri Joseph Leurette, âgé de huit mois qu'il est  
 domicilié en cette commune, fils du premier comparant et  
 d'Alexandrine Joseph Parquet est décédé en la maison  
 de son père, sitée en cette dite commune, le 3 à quatre heures  
 du soir, la dite déclaration faite par les sieurs Jean  
 Pierre Joseph Leurette et Louis Clapoleon Leurette, qui de suite  
 ont nommé le premier père du défunt et le second oncle,  
 nous étant assurés du décès par notre transport au pré  
 de la personne décédée nous en avons dit le champ  
 dressé le présent acte, lecture faite, les deux témoins  
 ont signé avec nous, le Leurette p. Leurette